Ukraine : renouvellement du jumelage entre Kyiv et Toulouse

Description

Signé le 7 juin 1975, le jumelage entre les villes de Toulouse et de Kyiv fête son cinquantenaire cette année. Pour célébrer l'événement, les deux cités ont décidé de renouveler ce jumelage, conformément au feu vert donné par le Conseil municipal de Toulouse le 27 mars. Dans ce cadre et à l'invitation de Vitali Klitschko, le maire de Kyiv, Jean-Luc Moudenc, le maire de la ville rose, s'est rendu à Kyiv fin mars pour signer le nouveau document.

Alors que le premier contrat de jumelage était consigné en français et en russe (l'Ukraine faisant alors partie de l'URSS), le nouveau document a été cette fois rédigé en français et en ukrainien. La majorité municipale a revendiqué dans ce changement *« un geste fort pour réaffirmer la solidarité à l'Ukraine »*.

Lors de sa visite, J. L. Moudenc a rappelé l'engagement sans faille de la municipalité au côté de l'Ukraine et des Ukrainiens depuis le début du conflit, notamment au travers de sa politique d'accueil aux réfugiés ukrainiens (près de 3 800 individus, dont 1 400 ont été accompagnés et logés à Toulouse), mais aussi les dons et l'aide humanitaire envoyé à Kyiv au cours des trois dernières années. Le drapeau ukrainien est déployé à côté du drapeau français sur la façade du prestigieux Capitole depuis le 25 février 2022 et des délégations ukrainiennes sont régulièrement reçues par la ville. L'adjoint au maire, Jean-Claude Dardelet, estime d'ailleurs que Toulouse est *« très certainement la ville de France qui fait le plus pour ses amis ukrainiens »*.

L'accueil de réfugiés ukrainiens est un phénomène ancien dans la région puisque, dans les années 1930, des Ukrainiens fuyant la famine organisée par le régime soviétique (Holomodor) avaient trouvé du travail dans les mines de Carmaux.

Sources : *site Métropole Toulouse, page Aimer Toulouse, Actu Toulouse, La Dépêche.*

date créée
11/04/2025
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre